



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité



Gendarmerie Nationale

Le 20 novembre 2021

Les atteintes aux biens constituent une préoccupation des citoyens et un enjeu de sécurité publique. La gendarmerie nationale tient un rôle important dans la lutte contre ce type de délinquance, dès le niveau de la prévention. Ainsi, certaines communes de l'arrondissement ont déjà adhéré au dispositif de **participation citoyenne**, démarche partenariale entre une commune et la Gendarmerie, validée par la préfecture. Pour d'autres, des études sont en cours, en liaison avec les élus locaux.

Par ailleurs, le dispositif d'information « **Panneau Pocket** » permet de diffuser des conseils de prévention à destination du public. Il s'agit d'un vecteur de communication moderne et efficace. La compagnie de VILLENEUVE-SUR-LOT utilise ce système depuis le printemps 2021. Aussi, ce canal sera périodiquement utilisé pour communiquer, tant sur les mesures de prévention, que sur l'activité des militaires de la compagnie.

Dans ce second bulletin d'informations, vous trouverez quelques conseils de base, à connaître pour prémunir votre maison ou votre appartement contre les intrusions. N'hésitez pas à relayer ces informations autour de vous !

Le capitaine S. TRENTIN,
Commandant la compagnie de gendarmerie
de VILLENEUVE-SUR-LOT

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Les communautés de brigades suivantes sont compétentes au regard de votre domicile :

Communauté de brigades de FUMEL
Communauté de brigades de SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT
Communauté de brigades de MONFLANQUIN

Tel : 17



Que faire en cas de courte absence ?

Les cambrioleurs n'ont besoin que de quelques minutes pour entrer chez vous et trouver ce qui les intéresse (argent, bijoux, or, clés de voiture...).

→ Pensez donc à **toujours fermer votre porte à clé lorsque vous quittez votre domicile, y compris lorsque vous vous absentez pour une courte durée. Il en est de même lorsque vous faites du jardinage ou un barbecue dans votre jardin.**

→ Si vous avez un système d'alarme chez vous, pensez également à l'enclencher même pour une absence de courte durée (une course, la promenade du chien, etc.). **Si vous vous absentez quelques minutes ou quelques heures, vous pouvez également laisser une radio ou une télévision allumée pour simuler une présence.**



Et pour des vacances ?

En cas d'absence plus longue, vous avez la possibilité de demander à la **gendarmerie d'aller surveiller votre domicile pendant leurs patrouilles quotidiennes** dans le cadre du service « **opération tranquillité vacances** ».

→ Vous devez faire votre demande à l'aide du **formulaire « tranquillité vacances »** à adresser à la **gendarmerie la plus proche de chez vous** (*document joint*).

Mais vous pouvez également **demander à un voisin ou un proche de passer régulièrement pendant votre absence.**

Avant de partir, pensez à **bien fermer toutes vos fenêtres. Vérifiez l'état de vos serrures et de votre éventuel système d'alarme.**

Les signes de votre absence risquent d'attirer les cambrioleurs, aussi :

- pensez à faire **renvoyer vos appels téléphoniques** ;
- demandez à un voisin de passer **relever votre courrier** afin que celui-ci ne s'entasse pas ;
- vous pouvez éventuellement mettre en place un système d'allumage automatique de certains appareils électriques (lampe, télévision, etc.) afin de **simuler une présence.**
- par précaution, **pensez à photographier tous vos objets de valeur (meubles, tableaux, bijoux, ...).**

Cette mesure vous sera utile aux enquêteurs, ainsi que pour demander le remboursement du vol à votre assureur.

Étiquette de boîte aux lettres

Les méthodes de la plupart des cambrioleurs reposent d'abord sur le repérage en amont en vue de savoir comment le logement est sécurisé et qui habite les lieux. Certains auront ainsi tendance à s'en prendre aux logements habités par des personnes seules, et notamment une personne âgée ou une femme isolée. Si vous êtes une femme, pensez à ne faire figurer que votre nom (sans le prénom) sur votre boîte aux lettres.

Clés

N'indiquez jamais votre nom ou votre adresse sur votre trousseau de clés. En cas de perte, la personne qui retrouverait vos clés pourrait ne pas être animée des meilleures intentions ... Pour la même raison, pensez à ne pas mettre vos papiers et vos clés dans le même vêtement quand vous sortez. Si vous vous le faites voler, le voleur pourra en profiter pour se rendre chez vous. **En cas de perte de vos clefs, faites changer toutes vos serrures le plus rapidement possible.**

Pour que vos proches accèdent au logement, faites des doubles mais ne cachez jamais un trousseau sous le paillason, dans le jardin, dans votre boîte aux lettres, etc.

Vol de voiture

Pensez également à prendre vos clés de voiture lorsque vous vous absentez plusieurs jours et à ne pas les laisser trop en évidence dans votre logement. Un certain nombre de cambrioleurs sont en effet spécialisés dans le vol de voitures. Les clés de voiture sont leur principal objectif lors de leur « visite » du logement, et ce notamment quand un modèle de véhicule recherché (voiture chère et/ou puissante) se trouve garé devant chez vous.

#contrelescambriolages

PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES VOLS À MAIN ARMÉE

CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONS RÉFLEXES

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

- 17**
Prévenir la police et la gendarmerie immédiatement
- Préserver les traces et indices à l'intérieur et à l'extérieur
- Porter plainte muni d'une pièce d'identité*
- Faire opposition auprès de sa banque pour les chèquiers et cartes de crédit dérobés
- Déclarer le vol à son assureur par lettre recommandée dans les 2 jours ouvrés

*Ou sur <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

@Place_Beauvau | | /ministere.interieur

Suivez-nous en ligne, y compris depuis votre smartphone compatible !

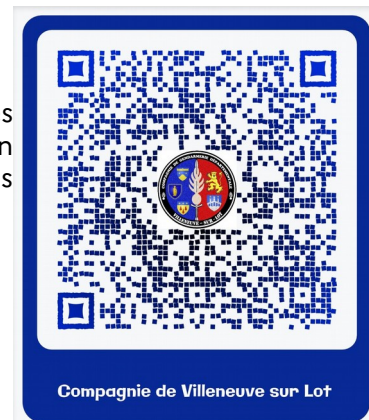
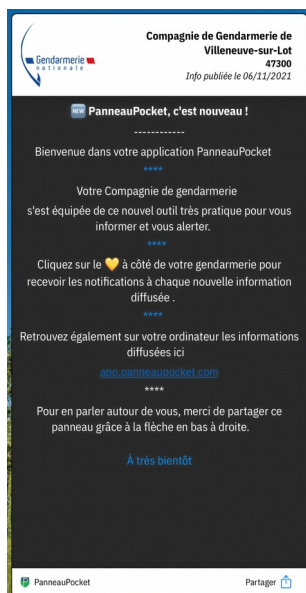
Comment y accéder ?

1. Les informations sont disponibles depuis tout ordinateur relié à internet, à l'adresse :

<https://app.panneaupocket.com/ville/2081549005-compagnie-de-gendarmerie-de-villeneuve-sur-lot-47300>

2. Ou en scannant le **QR CODE** ci-dessous

3. Ou depuis tout smartphone ou tablette, via les **portails d'applications dédiés par Apple ou Google**, en fonction des systèmes d'exploitation de vos appareils (rechercher « PanneauPocket »)





OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS	Numéro de téléphone mobile :			
Nom* :		Prénom* :		
Né(e) le* :	à* :		e-mail :	

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*
Du : . (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)	
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* :	
Code postal* :	Ville* :

INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE
Type de résidence*
<input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :
Digicode d'accès à l'immeuble : . Bâtiment :
Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :
Existence d'un dispositif d'alarme*
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE	
Nom* :	Prénom* :
Code postal* :	Ville* :
Numéro de téléphone portable* :	Téléphone fixe* :
<small>(un numéro à préciser au minimum)</small>	
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile?* <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

RENSEIGNEMENTS UTILES	
Votre lieu de vacances : code postal : . Ville :	
Êtes-vous joignable pendant votre absence :	
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :	
Ou à cette adresse électronique :	
Autre renseignement : <small>(à préciser si besoin)</small>	

* mention obligatoire

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : . Signature :

Mise à jour : mai 2016